

JOURNAL 365 PARENTS

Mot du président

Chers parents, chers professeurs, chers amis,

Le premier trimestre de cette nouvelle année scolaire est déjà bien entamé et se déroule, je l'espère, du mieux possible pour vos enfants et vous. Ce moment de l'année scolaire correspond traditionnellement à la publication du premier numéro du Journal 365 jours Parents de l'Association des Parents de l'Institut Saint-Michel (APISM).

Pour les nouveaux parents qui nous ont rejoints cette année, notre journal, indépendant des autres médias de l'école, consacre ses articles à 2 types d'informations:

- Des sujets scolaires généraux qui nous concernent tous, en tant que parents;
- Des sujets propres à la vie de notre école.



Vous aurez ainsi l'occasion de lire un article qui concerne le Dossier d'Accompagnement de l'Elève, mis en œuvre depuis cette rentrée 2023.

Nous vous donnerons également les dernières nouvelles du conseil de participation auquel prend part l'APISM en tant que représentante des parents.

Sans oublier nos traditionnels articles « Jeux de société » et les mots croisés !

Les futures dates des principales activités de cette année scolaire sont également mentionnées (repas d'automne, goûter crêpes, fancy-fair). Bloquez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas et n'hésitez pas à nous rendre visite lors de chacune de ces activités!

Bonne poursuite d'année et au plaisir de vous croiser lors de nos futures activités.





SOUPER D'AUTOMNE

OPÉRATION SAPINS

NOUVELLES DU CONPA

LE DACCE : KESAKO

MOBILITÉ: MISSION POUSSETTE

DU CÔTÉ DES JEUX

AGENDA

COIN LUDIQUE

Souper d'automne (dernier rappel)

A l'heure où vous lirez ces lignes, les réservations pour le souper seront quasiment bouclées (date limite pour s'inscrire le lundi 13/11).

Les 1ères invitations ont été envoyées avant les vacances d'automne et un rappel a été fait à la rentrée de celles-ci.

Comme chaque année, l'APISM organise son traditionnel souper d'automne en partenariat avec l'école. C'est avec plaisir que l'association des parents vous accueillera le vendredi 17 novembre 2023 a partir de 18h.

Au programme, des animations sur le thème "1 classe, 1 jour" ainsi que, pour les élèves de P6 et leurs parents, la projection du film des classes vertes.

Tout cela sera suivi du souper d'automne où vous pourrez profiter du repas dans une ambiance conviviale ou tout simplement venir partager une boisson.

Les réservations pourront se faire via la <u>boutique</u> sur notre site ou directement via le QR code ci-dessous. Si vous avez la possibilité, merci de privilégier le paiement en ligne.



Opération Sapins

Les fêtes de Noël approchent a grands pas..

Comme l'année dernière, l'APISM vous propose son "Opération Sapins de Noël", en collaboration avec la pépinière d'Arquennes.

Le principe : vous achetez votre sapin de Noël via notre association, auprès de la pépinière. En contrepartie, cette dernière reverse une partie du montant total des commandes a l'APISM.

Une bonne action qui permettra a l'association de continuer a pouvoir financer des actions concrètes au profit de nos enfants.

Les commandes de votre sapin pourront se faire via la <u>boutique</u> sur notre site. Si vous avez la possibilité, merci de privilégier le paiement en ligne.





Nouvelles du CONPA

Comme expliqué lors d'un précédent numéro de votre journal préféré, le conseil de participation (<u>CONPA - Site de apism-nivelles</u>) permet un échange d'informations et un partage des projets

Le conseil de participation réunit des représentants des professeurs, la direction, des représentants du pouvoir organisateur et des représentants des parents. Cet organe permet de discuter de thèmes généraux concernant l'école et d'échanger des informations concernant le fonctionnement de l'école. Un troisième conseil de participation pour cette année scolaire s'est tenu le 10 octobre 2023.

Comme pour chaque édition de ce journal, nous tenons à vous informer des échanges du dernier conseil de participation.

Concernant les infrastructures

Implantation « Collège »

Le projet d'aménagement de la cour de récréation de l'implantation « collège » est en cours. La réflexion actuelle porte sur le mobilier et les jeux pour animer la cour (projet manne).

Implantation « rue de la Religion »

L'aménagement de la cour de l'implantation « rue de la Religion » est en cours de réflexion. Le bénéfice de la marche parrainée servira à financer une partie des modules de jeux.

Le local vélo n'a pas pu bénéficier du subside sollicité en mai, mais un local vide est déjà disponible. Il devra encore être aménagé par la suite.

La couverture du préau de la cour est à l'étude pour le moment.

Une fontaine à eau va être installée dans le réfectoire.

Concernant l'organisation du temps scolaire

Cette année, il y a 3 classes de première primaire et 3 classes de deuxième primaire. Un coenseignement et une remédiation est organisée dans chacune des classes avec Madame Cécile.

Dans l'implantation « Collège », l'enseignement est organisé en 11 classes.

Concernant la découverte des classes de maternelles avant la rentrée, un représentant des parents a attiré l'attention de la direction sur le fait que l'horaire proposé correspond aux heures de siestes des plus jeunes.

Les sixièmes primaires sont parties en classes vertes dès le tout début de l'année. La période choisie a eu des effets positifs quant à la qualité de l'animation (par rapport à la météo notamment), quant à la cohésion en classe et quant à la prise de connaissance de chacun.

L'organisation de l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), obligatoire en sixième primaire, sera organisée en collaboration avec le planning familial.

Les montants pouvant être réclamés aux parents des enfants des classes maternelles ont été indexés par rapport à l'année passée. Le montant est de 53 euros. Cette information a été donnée lors de la réunion de parents de rentrée.

Dans l'implantation « rue de la Religion », la soupe proposée aux élèves vient d'un nouveau fournisseur depuis la rentrée : Chef Lilo à Nivelles. Le fournisseur est un peu plus cher que le précédent. Néanmoins le prix demandé aux parents n'a pas été adapté. Une réévaluation du prix est envisagée vers le milieu de l'année.

Dans l'implantation « Collège », la mise en place des ateliers d'apprentissage des échecs est un succès.

Le DACCE (dossier d'accompagnement de l'élève) a été discuté lors du Conseil de Participation. Un petit article de présentation est disponible dans ce journal.

Dans l'implantation « rue de la Religion », le travail sur les trois axes (savoir parler/savoir écouter, éveil scientifique et démocratie) du plan de pilotage se poursuit. Les journées pédagogiques organisées sont en lien avec ce plan de pilotage. Les enseignants produisent de nouveaux outils et créent de nouvelles séquences d'enseignement.

Dans l'implantation « Collège », on se trouve toujours dans la première année de la mise en place du plan de pilotage. On est donc encore dans le travail d'état des lieux, de recherche et de test d'activité.

Dans le cadre du PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique), plusieurs activités sont programmées, notamment en partenariat avec le centre culturel de Nivelles. Des sorties sont prévues mais aussi des rencontres (notamment avec des auteurs) sont prévues dans les classes.

Les représentants des parents ont demandé si une activité autour de la pratique du Vélo pouvait être organisée dans l'implantation « Collège », par exemple avec Pro Vélo. La direction explique que ces activités soulèvent plusieurs problématiques, au niveau de la sécurité (accidents, vélos pas en ordre) et au niveau logistique (certains enfant n'ayant pas de vélo ou difficulté d'apporter le vélo à l'école).

Un représentant des parents a demandé que le modèle de justificatif pour les absences soit disponible sur le site internet de l'école.

Concernant l'organisation d'évènements

Une première activité a été proposée en début d'année dans l'implantation « rue de la Religion ». Les retours reçus sont positifs. L'évènement était très convivial. Il est envisagé de proposer à nouveau cette activité l'année prochaine.

Le 19 novembre, le souper du Collège aura pour thème « une classe, une question ». Un parcours sera organisé afin de passer dans les différentes classes. La projection du film des classes vertes sera également prévues.

La Fancy-Fair aura lieu le 25 mai dans l'implantation de la rue de la Religion. La formule sera probablement la même qu'il y a deux ans.

Si vous avez des questions sur les sujets abordés, des thèmes à aborder lors d'un prochain Conseil de participation, des suggestions, n'hésitez pas à contacter l'APISM.

Les prochaines réunions du Conseil de participation auront lieu le 23 janvier et le 14 mai 2024.

Le Dossier d'Accompagnement de l'Elève (DAccE)

Le **DAccE** est l'acronyme pour « **D**ossier d'**Acc**ompagnement de l'**É**lève ». Il s'agit d'une d'une application du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui est mise en oeuvre depuis la rentrée 2023.

Il s'agit d'un dossier personnel de l'élève qui est hébergé sur une plateforme numérique fournie par la Communauté française. Ce dossier est alimenté par les équipes pédagogiques mais également par les centres PMS. Cela permet un suivi des apprentissages personnalisé quand l'élève change de classe, d'enseignant, voire d'école.

Le DAccE comprend trois volets. Le premier volet contient les données administratives de l'élève. Le deuxième volet reprend le parcours scolaire de l'élève. Ces deux premiers volets sont complétés pour tous les élèves. Et le troisième volet est un « bilan de synthèse » reprenant, d'une part, les difficultés persistantes observées chez un élève, et d'autre part, les actions de soutien visant à les surmonter. Ce dernier volet est complété uniquement pour les élèves pour lesquels des troubles ou des difficultés ont été constatés.

Les parents ont le droit de consulter ce dossier. Ils peuvent également demander à ce qu'on ajoute des documents tels que des rapports de suivi par un logopède en dehors de l'école.

Le DAccE est une généralisation pour toutes les écoles de la Communauté française de bonnes pratiques qui existaient déjà dans certaines écoles. Dans notre école, une suivi individualisé des élèves était déjà organisé que ce soit via des réunions entre les professeurs de différents niveaux, par des dossiers d'élève sous format papier ou dans la plate-forme Questi.

Vous souhaitez vous renseigner plus amplement sur ce DAccE ? Vous trouverez ici quelques ressources :

https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/le-dacce/https://leligueur.be/article/le-d-acc-e-dacc-ou-pas-dacchettp://www.enseignement.be/index.php?page=28609&navi=4935

Mission Poussette pour la ministre de la Mobilité

Circuler avec une poussette dans les transports en commun bruxellois est une mission délicate, voire périlleuse, qui continue à dissuader de nombreux parents de jeunes enfants de se lancer. Pour attirer l'attention sur leurs difficultés et appeler à intensifier les efforts de mise en accessibilité, la Ligue des familles a lancé un défi à la ministre de la Mobilité, Elke Van den Brandt...

Vous aimez vous faire piler, vous ? Bon, d'accord, on est prêt à supporter n'importe quelle humiliation pour venir à bout d'une partie de bataille qui n'en finit pas. Ou pour permettre à un(e) petit(e) de goûter aux délices de la victoire. Mais, franchement, avouez : en règle générale, c'est plus rigolo de gagner. Pourtant, nous sommes parfois désemparé(e)s face aux enfants qu'on dit mauvais perdants.

Apprivoiser la frustration

À 8h30 le vendredi 22 septembre, la ministre bruxelloise de la Mobilité Elke Van den Brandt (Groen) avait rendez-vous place Flagey, à Ixelles, avec une petite équipe composée de journalistes, de collaboratrices de la Ligue des familles et de deux de leurs enfants : Elliot, 1 an, et Elinor, 4 ans.

Quelques minutes plus tard, la ministre se dirigeait vers l'arrêt de tram le plus proche, tenant la petite fille par la main et maniant la poussette de l'autre. Première difficulté du « parcours poussette » que lui a concocté la Ligue des familles : monter avec les deux enfants dans le tram 81. Un « vieux » tram. Ceux dont les portes sont trop étroites pour laisser entrer les poussettes larges. Heureusement, celle d'Elliot

« J'ai connu pire avec mes enfants! »

est une poussette-canne et Elke Van den Brandt arrive tant bien que mal à la hisser dans le tram. Afin d'avoir les mains libres, elle a d'abord fait monter Elinor, qui l'attend patiemment à l'intérieur et papote gaiement avec sa « fausse » maman..

« C'est une belle poussette et une jeune fille très indépendante, nous glissait la ministre quelques arrêts plus loin. J'ai connu pire avec mes enfants! ». Les difficultés rencontrées ne la surprennent pas. Maman de deux ados d'âges rapprochés, elle se souvient très bien du temps où elle les emmenait à la crèche en transports en commun. À l'époque, elle habitait le centre-ville et prenait chaque matin, à l'heure

de pointe, le métro et le bus avec une poussette double. « C'était l'horreur », résume-t-elle.

Une dizaine d'années se sont écoulées depuis, et les choses ont heureusement évolué. « Aujourd'hui, chaque nouveau véhicule est 100 % accessible, explique Christian de Strycker, Accessibility Manager à la STIB, également présent lors de l'action. Notre flotte actuelle se compose de 100% de métros et bus à plancher bas, accessibles ou praticables, et d'un peu plus de 55% de trams accessibles ».

Les anciens trams sont progressivement remplacés, précise de son côté la ministre : « La STIB fait preuve de beaucoup de volontarisme, mais cela prend du temps.

Certaines voies ne sont pas encore a daptées techniquement. Et parallèlement à l'accessibilité, nous voulons augmenter la fréquence des transports en commun à Bruxelles. Il y a donc certaines heures où tout le matériel roulant doit être mobilisé, y compris les trams qui ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite ».

700 arrêts à rénover en priorité

Second défi du parcours : le bus 95, dans lequel nous avons croisé un jeune couple accompagné d'une petite fille en poussette. Bien que le véhicule soit équipé d'une zone réservée aux poussettes et chaises roulantes face à la porte, la maman nous confie ne prendre qu'exceptionnellement le bus et préférer la voiture quand elle est avec sa fille : « C'est trop compliqué. Il y a un décalage entre le trottoir et le bus et je dois souvent demander de l'aide pour pouvoir monter ».

Pour rendre les transports en commun accessibles à toutes et tous, il ne suffit pas de disposer de véhicules adaptés. Les arrêts aussi doivent être rénovés. La STIB en est bien consciente, confirme Christian de Strycker, qui se consacre depuis une dizaine d'années à la mise en accessibilité du réseau bruxellois : « La STIB poursuit un objectif de rénovation, d'ici 2030, de 50 arrêts par an parmi une liste de 700 arrêts prioritaires. Cet engagement, inscrit dans le plan stratégique de mise en accessibilité du réseau, a été concerté avec le secteur associatif et validé par Bruxelles Mobilité ». La liste d'arrêts prioritaires a été établie en tenant compte des pôles d'attractivité (arrêts très fréquentés, écoles, hôpitaux, centres commerciaux...) et de leur répartition géographique. L'idée étant de ne pas privilégier un quartier par rapport à un autre.

Un chantier qui concerne autant le matériel roulant que les

infrastructures

En 2022, la STIB a réaménagé 77 arrêts. Mais, en pratique, tous ne relèvent pas de la liste d'arrêts prioritaires. « En 2020, sur les 71 arrêts rénovés, 36 étaient prioritaires. Et en 2021, sur les 95 arrêts rénovés, 37 étaient prioritaires, signale Alexandra Woelfle, chargée d'études à la Ligue des familles. Si la STIB continue à réaménager environ 35

arrêts prioritaires par an, il lui faudra 18 ans pour parvenir à son objectif ».

La Ligue des familles appelle ainsi l'entreprise de transports publics à se montrer plus ambitieuse encore et à « rendre accessibles aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite chaque année minimum 100 arrêts et stations définis par la STIB comme prioritaires, tout en poursuivant la rénovation des arrêts non prioritaires et le remplacement du matériel roulant par des véhicules plus accessibles ».

Prendre le métro, un sport de haut niveau

Après être descendue du bus à deux pas du Palais royal, la ministre était invitée à prendre le métro à la station Parc, où de nouveaux obstacles l'attendaient. Car cette station n'est pas encore équipée d'ascenseurs à tous les niveaux. Elke Van den Brandt s'est donc mise à descendre les escaliers en portant seule la poussette et le petit Elliot, avant que quelqu'un lui propose de l'aide. Pendant ce temps, Elinor, se tenant à la rampe, descendait les marches de son côté. Un enfant plus turbulent, un parent moins en forme physiquement, et la mission devenait

quasiment impossible.

Dans le métro, la conversation s'engageait avec une autre maman, qui circule régulièrement avec ses deux enfants ou seule avec son bébé dont les problèmes d'audition nécessitent de nombreux rendez-vous médicaux. « Je dois souvent demander de l'aide quand il n'y a pas d'escalator », nous disait-elle.

Les escalators, autre point compliqué. Ils sont interdits aux poussettes, pour des raisons de sécurité. Mais on est en droit de se demander s'il est réellement plus sûr d'escalader des dizaines de marches sans voir où on met les pieds, en portant une poussette et un bébé. Comme la plupart des parents, arrivée au pied d'une longue volée d'escaliers à la station Montgomery, la ministre est d'ailleurs tentée de choisir les escalators...

« Adapter totalement et le plus vite possible le réseau de métro et de prémétro est aussi une priorité de la législature, explique-t-elle. La Ligue des familles a bien raison de mettre cela en lumière, parce que c'est extrêmement difficile de monter et descendre les escaliers en l'absence d'ascenseur. D'après ce que nous disent les parents, il y a à Bruxelles un

Edition Novembre 2023

public bienveillant de voyageurs et de voyageuses prêt·es à donner un coup de main, mais on ne peut pas systématiquement compter dessus. » Au total, 55 stations de (pré)métro sur 69 sont aujourd'hui complètement équipées d'ascenseurs permettant d'accéder, de plain-pied et sans rupture, de la surface jusqu'aux quais. Les dernières en date sont les stations Madou et Jacques Brel. Les travaux, achevés cet été, ont coûté respectivement 2,6 et 2,1 millions d'euros. D'autres chantiers sont en cours. Et la ministre le reconnaît, les efforts doivent se poursuivre jusqu'au bout : « Si une seule station n'est pas adaptée, c'est tout le réseau qui est entravé ».

Pour une réelle alternative à la voiture

« En Région de Bruxelles-Capitale, 49 % des ménages sans enfant sont motorisés contre 66 % des ménages avec un enfant et 71 % des ménages avec deux enfants ou plus », peut-on lire dans un rapport publié en 2019 par l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Focus n°32, Les ménages bruxellois et la voiture). En d'autres termes, un véritable glissement au profit de la voiture s'opère encore lorsque les Bruxellois·es deviennent parents, et encore plus à la naissance d'un deuxième enfant. Selon une étude publiée la même année par la Ligue des familles (Mobilité des parents: tais-toi et rame), 39% des parents bruxellois ayant des enfants de moins de 3 ans éprouvaient des difficultés à accéder aux quais et arrêts. Mais 83% des parents bruxellois étaient prêts à davantage prendre les transports en commun à condition d'en améliorer les performances, la fréquence, la desserte et l'accessibilité. De quoi encourager les acteurs de la mobilité à continuer à rendre les transports publics plus accessibles et sûrs, et ainsi proposer aux parents une réelle alternative à la voiture. Suite à l'action, la ministre a réaffirmé sa conviction qu'« un transport public accessible est un droit » et a précisé qu'« un transport public qui est bien imaginé pour les personnes à mobilité réduite est plus accueillant pour tout le monde. Tôt ou tard, nous avons tous une mobilité réduite ». La STIB a pour sa part invité des représentantes de la Lique des familles à venir présenter leurs demandes détaillées.

Du côté des jeux

Nous vous proposons une sélection de jeux pour passer du temps en famille..

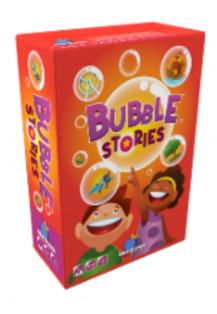


A partir de 3 ans : La Chasse aux monstres

Le jeu de cartes coopératif "Chasse aux Monstres" est un jeu de mémoire amusant pour les enfants. Pendant la nuit, des monstres effrayants sortent de sous le lit de l'enfant, et pour les chasser, il faut retrouver le bon jouet dans le placard.

Attention, si vous vous trompez trop souvent, de nouveaux monstres apparaîtront, et s'ils entourent complètement le lit, ils remporteront la partie! Avec Chasse aux Monstres, travaillez votre mémoire tout en vous amusant et en luttant contre les monstres effrayants.

1 à 6 joueurs – pour des parties de moins de 30 minutes



A partir de 4 ans : Bubble Stories

Bubble Stories est le jeu idéal pour les tout-petits, dès 4 ans, puisqu'il n'y a pas besoin de savoir lire pour jouer. Ce jeu narratif se joue en solo, ou à 2, à la manière d'un escape game où il faudra observer attentivement les cartes pour terminer l'aventure. Toutes les histoires sont à portée de bulle dans les aventures de Bubble Stories!

En observant des images, de cartes en cartes, les enfants tentent de résoudre 3 énigmes spécialement conçues pour les plus jeunes

1 à 2 joueurs – pour des parties de moins de 30 minutes



A partir de 5 ans : Dragomino

Le grand moment est arrivé. Vous avez été nommé "dresseur de dragon" et vous avez la chance de partir à leur rencontre sur une île mystérieuse. Mais vous n'êtes pas le seul dresseur envoyé sur ces terres. Qui de vous découvrira le plus de bébés dragons ?

Dragomino est une version enfant de Kingdomino à jouer à partir de 5 ans.

Partez explorer l'île aux dragons et tentez de découvrir un maximum de bébés dragons dans les différents paysages que vous traversez!

2 à 4 joueurs – pour des parties de moins de 30 minutes



A partir de 7 ans : Flashback Zombie Kidz

Flashback est un jeu d'enquête par images. Partez à l'aventure et coopérez en famille ou entre enfants dans un voyage figé dans le temps. Petit à petit, découvrez l'histoire au travers des yeux des personnages.

En accumulant tous les points de vue, découvrez des indices, élucidez des mystères, et répondez aux questions qui sont posées. Comprendre le passé vous permettra peut-être de changer le futur et de sauver le monde des mangeurs de cervelle!

Flashback Zombie Kidz, c'est une grande histoire, rejouable d'une manière complètement différente à chaque fois grâce à des bidules cachés dans la boite qui viendront enrichir l'expérience de jeu.

1 à 4 joueurs – pour des parties de moins de 30 minutes

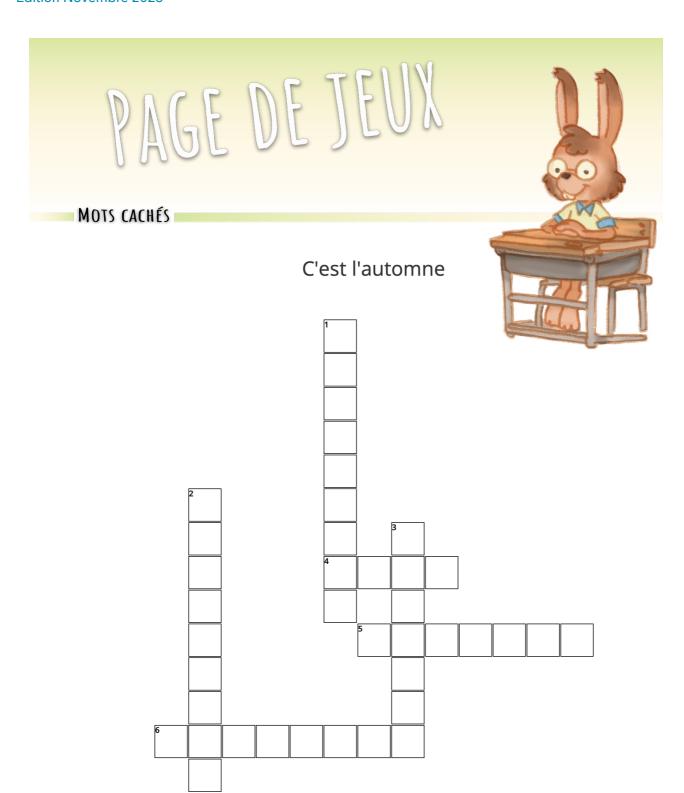
AGENDA COMMUNAUTAIRE

Activités 2023-2024 de l'APISM : à vos agendas !

La rentrée scolaire est déjà derrière nous mais l'agenda n'est pas pour autant vide. Vous trouverez ci-dessous les dates prévisionnelles de quelques activités de l'école, et de l'APISM. Objectif : vous permettre de déjà bloquer ces dates dans vos agendas.

- Souper d'automne organisé au collège : vendredi 17 novembre 2023.
- Opération sapin : mi novembre 2023
- Concert de noël : 21 décembre 2023 (15h, horaire à confirmer)
- Goûter crêpes de la Chandeleur : dimanche 4 février 2024
- Photos scolaires : 18 mars 2024 (rue de la Religion), 19 mars 2024 (Collège)
- Fancy-fair: 25 mai 2024 (rue de la Religion)

Les dates des autres activités potentielles ne sont pas encore connues, mais seront communiquées une fois confirmées (animation Noël, brocante,...).



Horizontal

- 4. Elle se fait de plus en plus longue
- 5. Légume de saison pour une bonne soupe orangée
- 6. Elles tombent en ce moment

Vertical

- 1. Fruit d'automne à la protection piquante
- 2. Fête qui a rempli le stock de bonbons
- 3. Saint que l'on attend bientôt





